

Synthèse du Conseil d'école du Bourg du 30 juin 2015

1/ Bilan 2014-2015

Classes de découvertes : Tous les élèves sont partis sauf 2 en CP sur décision de leurs parents. Les parents d'élèves élus ont souligné le travail supplémentaire des enseignantes engendré par ce projet et les remercient.

Nous avons également remercié la mairie pour la mise à disposition du bus municipal pour chaque sortie ce qui permet de diminuer le coup pour les parents.

Projet musical : les parents apprécient le rendu du travail effectué par Luis avec les enfants. La mise en place de deux dates n'a pas posé de problème. Pour l'an prochain il est demandé une attention particulière sur le calendrier de façon à ce que deux projets musicaux gérés avec l'école de musique ne tombent pas à nouveau en même temps.

Gaspiillage alimentaire : l'école du Bourg a gagné le concours de décoration de cantine (travail effectué par les animateurs et les enfants).

Les résultats sont très encourageants : la quantité de nourriture jetée par les enfants a diminué. Par contre la quantité jetée par le self a augmenté : le contrat des rations devra être renégocié entre la commune et Ansamble.

Les parents ont souligné l'implication de l'équipe de restauration de l'école dans ce projet ainsi que la qualité de la préparation du goûter par « Nathalie ».

Prochain projet à venir : gestion et tri des déchets de la cantine, rangement des couverts, éducation des enfants aux goûts.

Connexion internet : depuis les vacances de printemps et les travaux, la connexion est opérationnelle. Les 18 ordinateurs peuvent être utilisés en même temps.

A venir : changement du photocopieur avec nouvelles gestions des codes et des quotas.

Analyse de l'air : les résultats sont conformes. Mais les parents soulignent la corrélation entre la température et l'humidité. Si l'automne à venir devait être à nouveau humide, il faudra être très vigilant et envisager de ne pas couper le chauffage pendant les weekends. Radiateur classe Mme Labregère installé.

Des parents ont expliqué 3 départs de l'école par les problèmes de l'état des locaux.

Travaux été 2015 : sont prévus : changements des tableaux, peut être fenêtre classe de CP. Il est rappelé que le radiateur de la classe de CLISS n'est plus attaché. Peu de travaux sont prévus en raison du projet de rénovation de l'école.

Exercice Evacuation : obligation d'en faire 3/an. A l'école seul 1 a été réalisé.

La directrice relance le sujet de sa responsabilité unique portant également sur le bâtiment de l'école de musique : malgré ses demandes elle n'a pas obtenu d'informations concernant le planning d'occupation, les numéros de téléphone... La situation est préoccupante et elle demande à être déchargée de cette responsabilité.

La mairie réfléchit à ce sujet ainsi qu'à l'organisation d'exercices d'évacuation sur les temps périscolaires, dans le bus...

2/ Année 2015-2016

Effectifs au 30 juin : 193 élèves. Répartition complexe à établir, elle sera certainement modifiée selon les inscriptions de l'été.

La mairie précise que la carte scolaire sera revue en raison des programmes de construction et des déséquilibres entre écoles. Les dérogations seront gérées 1 mois plus tôt que les années précédentes.

Horaires Curegan / Le Bourg : les deux écoles auront 5 min d'écart afin de permettre aux parents de se rendre plus facilement sur les deux écoles.

TAP : modification des horaires : TAP à thèmes sur deux jours les mardi et jeudi pendant 1h15 (de 15h45 à 17h). Les lundi et vendredi seront en APS sur inscriptions et facturation. Le bus sera à 15h45 tous les jours. Il y aura 1h d'activité et 15 min de récréation.

Une réflexion et un travail avec les enfants sur la citoyenneté seront menés.

Il est rappelé aux parents qu'il est important de respecter les horaires : les enseignantes ont les APC à 15h45 et ne peuvent attendre l'arrivée des parents. Les enfants sont donc confiés aux animateurs des TAP et ne pourront être récupérés qu'à 17h, pas avant.

Plate-forme informatique municipale : la mairie va mettre en place cet été un portail famille qui permettra d'effectuer toutes les réservations : TAP, ALSH, multi activités... Sauf la cantine.

Cantine : il n'y aura plus de badge à la rentrée. Les repas devront être réservés 48H à l'avance par téléphone ou sur le site internet du SIVOM.

PEDT : (Projet Educatif du territoire) dossier terminé et adressé aux instances. En attente de leur retour. Le dossier pourra être transmis alors aux parents qui le souhaitent.

Rénovation de l'école :

Le programmiste a reçu les enseignants (1h), les parents (1h) et les animateurs pour recenser les besoins et idées. La mairie a ensuite organisé une réunion pour lever ambiguïté sur l'informatique.

Les enseignants rappellent qu'ils sont pour une école numérique avec le numérique comme outil à disposition de la pédagogie. Ils insistent sur le fait que la rénovation de l'école doit porter également sur l'espace et pas seulement sur le numérique. Ils veulent l'assurance d'une formation aux nouveaux outils et non une autoformation, comme le montre l'expérience.

Un point sera fait sur le projet et la synthèse sera transmise en septembre.

L'équipe enseignante rappelle qu'elle souhaite voir installer des TNI (tableaux numériques) dans toutes les classes. Même si pour certains ces outils sont désuets pour eux ils comportent beaucoup d'avantages.

La mairie rappelle que beaucoup d'enseignants font marche arrière avec les TNI et s'orientent vers les tablettes individuelles. C'est pourquoi une pause a été faite dans les investissements et que le sujet sera traité lors d'une réunion avec la DANSE et les directeurs (réunion d'orientations, concertations).

L'équipe enseignante du Bourg souligne que les écoles sont différentes et donc les besoins également. Par ailleurs le travail sur tablettes numériques ne permet pas le travail collectif indispensable dans les temps actuels.

Par ailleurs il est souligné de faire attention pas ces investissements de ne pas tomber sous le joug du monopole d'une firme informatique mondialement connue : l'intérêt alors n'étant pas celui des enfants mais économique.

Les parents rappellent leur souci de ne pas voir leurs enfants exposés trop aux écrans (problème liés aux yeux et à l'énervement).

Marie Guillou
Pour les représentants APPUI du Bourg